



AGENTS/ES D'EXPLOITATION DES ROUTES H/F

Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.

Le Conseil Départemental du Jura (1300 agents permanents, 318 millions d'euros de budget) recrute pour sa Direction des Routes, Agence de Lons-le-Saunier, plusieurs agents d'exploitation des routes à temps complet.

Pour les agents du Conseil Départemental du Jura : les candidatures sont à adresser à la Direction des Ressources Humaines, sous couvert,

Pour les agents hors Conseil Départemental du Jura : les candidatures accompagnées des deux dernières évaluations professionnelles et du dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique sont à adresser à :

**Monsieur le Président du Département du Jura
Direction des Ressources Humaines
17, Rue Rouget de Lisle – 39039 Lons-le-Saunier cedex
ou à l'adresse mail suivante : recrutement@jura.fr
Date limite d'envoi des candidatures : 18 octobre 2019**

Résidence administrative : MESSIA, SAINT AMOUR ou ARINTHOD

DÉFINITION DU POSTE

◆ MISSION, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique du Chef du centre d'exploitation des routes départementales (CERD), l'agent/e d'exploitation exécute divers travaux d'entretien courant et de réparation de la voirie et de ses équipements en suivant des directives. Ces travaux sont exécutés en équipe ou isolément.

◆ ACTIVITES

- Surveiller le réseau routier
- Intervenir en cas d'urgence suite à accident ou à dégradation des conditions de circulation
- Exécuter des travaux d'entretien des chaussées, des ouvrages d'art, des accotements, de la signalisation et des autres dépendances de la route
- Conduire es engins (camions, tracteurs,...)
- Effectuer le service hivernal (salage et déneigement)
- Réaliser la maintenance courante de l'outillage et des engins
- Faire l'entretien courant des bâtiments du CERD ou d'autres sites du Conseil Départemental
- Participer au suivi des consommations (carburant, sel,...)

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

- Catégorie C – Filière technique – Grade d'Adjoint Technique Territorial
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement ou à défaut par voie contractuelle

◆ CADRE STATUTAIRE

- Catégorie C – Filière technique – Grade d'Adjoint Technique Territorial
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement ou à défaut par voie contractuelle

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Horaires fixes (au-delà : heures supplémentaires)
- Résidence familiale compatible avec les nécessités de service (délai de 20 mn maximum pour les interventions d'urgence)
- Périodes d'astreinte la nuit et le week-end par roulement avec d'autres agents

◆ SECURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail en extérieur en toutes saisons
- Port des équipements de sécurité obligatoire

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

◆ COMPETENCES TECHNIQUES

- Connaissances techniques liées à l'entretien et l'exploitation des infrastructures routières
- Maîtrise de la conduite d'engins et du code de la route
- Connaissances réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité
- Savoir-faire dans le fonctionnement et l'entretien d'outillage de travaux publics

◆ QUALITÉS

- Sens du travail en équipe et du relationnel
- Capacité à rendre compte
- Disponibilité, rigueur, polyvalence

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale (chèques vacances, tickets restaurant...)
- Crèche du personnel à Lons-le-Saunier
- Amicale du personnel

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.***